

## MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil du 8 août, 2023 à 19 h 00 au bureau municipal situé au 1362 route 148, Campbell's Bay, QC.

Présents : La mairesse Larivière, les conseillers Denis Dubeau, Émile Morin, Rick Frost, Terry Racine, John Stitt et Courtney Harris.

Également présent : Directrice générale, Julie Bertrand

Visiteur : Peter Christie

Le quorum est atteint et le maire Lariviere préside la réunion.

### Adoption de l'ordre du jour

2023-08-545 Il est proposé par Terry Racine et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 8 août, 2023.  
Adopté

### Adoption du procès-verbal

2023-08-546 Il est proposé par Emile Morin et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 10 juillet, 2023.  
Adopté

## URBANISME

2023-08-547 Inspecteur municipal

Le directeur général, en tant qu'inspecteur municipal intérimaire, a présenté un rapport au conseil concernant les permis et les certificats.  
Adopté

2023-08-548 SQ Règlement 2023-01 concernant le stationnement

Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité que le règlement S.Q. 2023-01 - concernant le stationnement abrogera et remplacera tous les règlements antérieurs relatifs au stationnement, tel que mis en application par la Police Provincial du Québec.  
Adopté

### Règlement S.Q. 2023-02- relatif à la sécurité, la paix et l'ordre dans les lieux publics l'ordre dans les lieux publics

2023-08-549 Proposé par le conseiller Terry Racine et résolu unanimement que le règlement S.Q. 2023-02 - concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les lieux publics abrogera et remplacera tous les règlements antérieurs relatifs à la sécurité, à la paix et aux relatifs à la sécurité, à la paix et à l'ordre, tel que mis en application par la Police Provincial du Québec.  
Adopté

### Règlement S.Q. 2023-03- relatif aux nuisances

2023-08-550 Proposé par le conseiller Terry Racine et résolu unanimement que le règlement S.Q. 2023-03-Concernant les nuisances abroge et remplace tout remplace tous les règlements antérieurs relatifs aux nuisances, tel que mis en application par la Police Provincial du Québec.  
Adopté

### Règlement S.Q. 2023-04-Concernant le colportage

2023-08-551 Proposé par le conseiller Terry Racine et résolu unanimement que le règlement S.Q. 2023-04 - concernant le colportage abrogera et remplacera tous les abrogera et remplacera tous les règlements antérieurs relatifs au colportage, tel que mis en application par la Police Provincial du Québec.  
Adopté

### Règlement S.Q. 2023-05- Relatif à l'utilisation extérieure de l'eau l'eau

2023-05-552 Proposé par le conseiller Terry Racine et résolu unanimement que le règlement S.Q. 2023-05 -Concernant l'utilisation de l'eau à l'extérieur abrogera et remplacera tous les règlements antérieurs relatifs à l'utilisation de l'eau à l'extérieur, tel que mis en application par la Police Provincial du Québec.  
Adopté

### Règlement S.Q. 2023-06 - Concernant les systèmes d'alarme

2023-08-553 Proposé par le conseiller Terry Racine et résolu unanimement que le règlement S.Q. 2023-06 - Concernant les systèmes d'alarme abroge et remplace tous les règlements antérieurs relatifs aux systèmes d'alarme tel que mis en application par la Police Provincial du Québec.  
Adopté

Il est à noter qu'étant donné que tous les membres du conseil ont reçu une copie des règlements S.Q 2023-01, 2023-02,2023-03, 2023-04,2023-05, 2023-06 et qu'ils ont convenu de se dispenser de sa lecture. (art. 445 C.M.)

### ROUTES/ÉQUIPEMENT

#### Réparation de la transmission du tracteur JX85

2023-08-554 Il est proposé par Denis Dubeau et résolu unanimement d'autoriser la réparation de la transmission du tracteur JX85. Cette dépense de 18249,49 \$ est autorisée à même le poste budgétaire "Réparations de véhicules" du budget prévisionnel 2023.  
Adopté

#### Achat de pièces de ponçage pour le camion International 2010

2023-08-555 Il est proposé par Rick Frost et résolu unanimement d'autoriser l'achat de pièces pour le camion International Sander 2010. Cette dépense de 550\$ + taxes est autorisée à même le poste budgétaire "entretien des véhicules" du budget prévisionnel 2023.  
Adopté

### FINANCE

#### Transfert de fonds budgétaires

2023-08-556 Il est proposé par Courtney Harris et résolu unanimement de transférer 18249,49 \$ du poste budgétaire "Urbanisme-Inspecteur municipal" au poste "Entretien des véhicules" du budget prévisionnel 2023.  
Adopté

### Paiement des comptes

2023-08-557

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu unanimement d'autoriser le paiement des factures à payer et d'accepter le paiement des factures payées avant la présente séance.

Adopté à l'unanimité

Factures mensuelles

Factures payées : 5354,87

Factures à payer : \$60606.45

Certificat de disponibilité

Je, Julie Bertrand, directrice générale de la municipalité de Litchfield, certifie qu'il y a suffisamment de crédits disponibles pour payer le montant approuvé de la facture totalisant 65961,32 \$ pour le mois d'août 2023.

Signé : \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

Julie Bertrand, directrice générale

2023-08-558

Règlement 2023-251 Gestion des contrats

ATTENDU QU'une politique de gestion contractuelle a été adoptée par la Municipalité le 15 JUIN 2021, conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec (ci-après appelé 938.1.2 du *Code municipal du Québec* (ci-après appelé " C.M. "));

ATTENDU QUE l'article 938.1.2 C.M. a été remplacé le 1er janvier 2018, obligeant les municipalités, à compter de cette date, à adopter un règlement concernant la gestion contractuelle ;

ATTENDU QUE la municipalité désire, tel que permis par l'article 938.1.2 C.M., prévoir des règles de passation des marchés qui impliquent une dépense d'au moins 25 000 et inférieure au seuil de dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après un appel d'offres publique conformément à l'article 935 C.M. ;

ATTENDU QUE, par conséquent, l'article 936 C.M. ne s'applique plus à ces contrats à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement.

ATTENDU QUE ce règlement répond à l'objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été présenté à la réunion du 10 juillet 2023 ;

ATTENDU QUE le directeur général indique que ce règlement a pour objet de prévoir des mesures de gestion contractuelle pour tout contrat à être conclu par la municipalité, y compris certaines règles contractuelles pour les contrats comportant une dépense d'au moins 25 000 \$ et dont le montant est inférieur au seuil nécessitant un appel d'offres public;

En conséquence,

Il est proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité que le règlement 2023-251 sur la gestion des contrats soit adopté et édicté et ordonné conformément à la loi.

Adopté

FRR Projet Volet 4 - honoraires des consultants

2023-08-559

Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité de d'approuver 6 heures de rémunération supplémentaires pour le consultant EC pour la préparation de la demande de subvention FRR Volet 4. FRR Volet 4 pour la préparation de la demande de subvention. Cette dépense de 810\$ est autorisée à partir des fonds du FRR.

Adopté

**FRR-Volet 4 Soumission de la subvention et responsabilité financière**

2023-08-560 Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité que EC Consultants et la directrice générale, Julie Bertrand, soient autorisés à procéder à la demande de subvention du FRR Volet 4 au nom de la municipalité de Litchfield.  
En outre, la municipalité confirme sa responsabilité financière pour 10% du coût du projet FRR Volet 4.  
Adopté

**Authentification du courrier électronique Résolution #2023-07-544**

2023-08-561 Il est proposé par Terry Racine et résolu unanimement d'authentifier la résolution courriel suivante Prêt temporaire pour TECQ 2019-2023 :

**Autorisation pour la municipalité de Litchfield de demander un emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins des Rivières de Pontiac.**

Attendu que la municipalité de Litchfield a reçu une confirmation écrite d'un transfert de fonds/subvention du MAMH pour le programme TECQ 2019-2023.

Attendu que le montant du transfert/subvention est de 868 444\$ ;  
Attendu que la programmation et projets de ces fonds ont été approuvée par le MAMH ;

Attendu qu'un emprunt temporaire de 800 000 \$ est requis pour payer les coûts des projets programmés jusqu'à ce que la municipalité reçoive les fonds de subvention ;

Attendu que le prêt de 800 000 \$ sera remboursé lorsque la municipalité recevra les fonds liés au programme TECQ ;

En conséquence,

Il est proposé par Terry Racine et résolu d'autoriser les signataires, la mairesse Colleen Lariviere et la directrice générale, Julie Bertrand à appliquer et signer pour le prêt temporaire au montant de 800 000 \$ à la Caisse Desjardins des Rivières de Pontiac.

Adopté

**SÉCURITÉ**

**Adoption du plan de couverture des risques d'incendie**

2023-08-562 Considérant que le conseil régional, dans sa résolution C.M. 2016-02-07, mandaté le coordonnateur de la sécurité publique et de la sécurité publique et des mesures d'urgence (coordonnateur) de la MRC de Pontiac de préparer un schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé (schéma révisé) ;

Considérant que le plan révisé a été préparé et présenté à l'équipe de sécurité incendie sécurité d'incendie (CSI) ;

Considérant que le CSI a recommandé au conseil régional d'approuver le plan révisé tel que présenté ;

Considérant que le plan de mise en œuvre a été présenté aux membres du conseil.

C'est pourquoi,

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu unanimement de d'adopter le plan de mise en œuvre.

Adopté

## CORRESPONDANCE

Le maire Larivière lit la correspondance

### Frais de transport pour le camp d'été de Campbell's Bay/Litchfield d'été

2023-08-563 Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité de donner 300 \$ au camp d'été de Campbell's Bay/Litchfield pour les frais de transport. Cette dépense est autorisée du poste budgétaire "dons de bienfaisance" du budget prévisionnel 2023  
Adopté

### Don au fonds de bourses d'études Debbie Smith

2023-08-564 Il est proposé par Emile Morin et résolu unanimement de faire un don de 200 \$ au fonds de bourses d'études Debbie Smith. Cette dépense autorisée à partir du poste budgétaire " dons de bonne volonté " du budget prévisionnel 2023.  
Adopté

## DIVERS

### Demande de soutien pour le projet "Energy from Waste" (énergie produite à partir de déchets)

2023-08-565 Attendu que la municipalité de Litchfield a été sollicitée pour appuyer le projet "Energy from Waste" ;  
Attendu que les membres du conseil municipal ne se sentent pas suffisamment informés pour prendre une décision éclairée disposer d'informations suffisantes pour prendre une décision en connaissance de cause ;  
En conséquence,  
Il est proposé par Émile Morin et résolu unanimement que la municipalité de Litchfield n'appuiera pas le projet pour le moment.  
Adopté

## AJOURNEMENT

2023-08-566 Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité de lever la séance à 20h05.  
Adopté

---

Colleen Larivière  
Maire

---

Julie Bertrand  
Directrice générale

